

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Mercredi 12 JUILLET 2017 à 20H00**  
**Ordre du Jour**

- 1- Délibération n°2017-094 : ADMINISTRATION GENERALE : Composition des commissions permanentes  
*Monsieur Serge ROQUES* *à la majorité*
  
- 2- Délibération n°2017-095 : ADMINISTRATION GENERALE : Adhésion de la Communauté à l'Assemblée des communautés de France (AdCF)  
*Monsieur Bernard VIDAL* *à l'unanimité*
  
- 3- Délibération n°2017-096 : URBANISME HABITAT AMENAGEMENT DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : Convention temporaire de coopération et de gestion avec la Commune de Maleville concernant la ZAE de Marcouly  
*Monsieur Laurent TRANIER* *à l'unanimité*
  
- 4- Délibération n°2017-097 : URBANISME HABITAT AMENAGEMENT DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : Accord pour la vente d'un terrain sur la Zone d'Activités Economiques du Parc de Bérals à la SCI ChrystAG.9  
*Monsieur Laurent TRANIER* *à l'unanimité*
  
- 5- Délibération n°2017-098 : URBANISME HABITAT AMENAGEMENT DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : Définition du périmètre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal  
*Madame Françoise MANDROU-TAOUBI* *à l'unanimité*
  
- 6- Délibération n°2017-099 : VIE DES TERRITOIRES : Adoption du règlement intérieur de l'ALSH des Causses  
*Madame Colette LEFEVRE* *à l'unanimité*
  
- 7- Délibération n°2017-100 : VIE DES TERRITOIRES : Avenant aux contrats Enfance Jeunesse et Prestations de service avec la CAF – ALSH des Causses  
*Madame Colette LEFEVRE* *à l'unanimité*

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Mercredi 12 JUILLET 2017 à 20H00**  
**Ordre du Jour (suite)**

8- Délibération n°2017-101 : Ressources Humaines : Autorisation de consultation groupée par le Centre de Gestion : Contrats d'Assurance des Risques Statutaires

*Monsieur Alain QUESTE*

*à l'unanimité*

9- Délibération n°2017- 102 : CADRE DE VIE : Fixation des prix de cession des composteurs à usage collectif

*Monsieur Raymond REBELLAC*

*à l'unanimité*

10- Délibération n°2017-103 : Cadre de vie : Opération de mise à disposition de composteurs collectifs: validation du plan prévisionnel de financement et fixation des prix.

*Monsieur Raymond REBELLAC*

*à l'unanimité*

*Extrait de délibération certifié conforme et publié le 17 juillet 2017, conformément à la loi de décentralisation du 2 mars 1982.*

*Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Serge ROQUES*